

Rapport du bureau du Collège 2013, rapport des JNE 2013 et relever de décisions

Les JNE 2013 ... (EC)

1. les JNE sont une nouvelle fois un succès avec 126 inscrits : 95 internes dont 84 DES, 31 seniors dont 17 enseignants
2. les évaluations des JNE 2012 réalisées par les étudiants lors de leur inscription aux JNE 2013 sont un succès. Elles ont une fois de plus montré la motivation des internes et parfois aussi la démotivation de certains. Plusieurs réflexions sur ces évaluations :
 - Elles doivent être un moyen de pilotage de la formation des DES et nous proposons de les transférer aux coordonnateurs IR qui en feront ce qu'ils voudront.
 - L'évaluation par simple QCM est un peu pauvre, nous demandons à F Caire de réfléchir à une structuration docimologique plus pertinente de ces évaluations.
3. Nous avons utilisé You Tube (49 connexions le jeudi et 36 le vendredi) cette année avec une retransmission en directe sur internet des enseignements. L'expérience est concluante. Nous proposons l'année prochaine d'y adjoindre un mailing pour que ceux qui visionnent You tube puissent poser des questions. Il faudra donc prévoir deux ou trois jeunes qui nous feront la synthèse des questions.
4. La Visio- conférence avec le Vietnam a été un échec comme les autres années. Nous arrêtons donc ce type de retransmission et la remplaçons par le direct sur You tube

... et les JNE 2014

1. Il faut prévoir dans le programme une table ronde des neurochirurgiens encadrée par un senior « jeune » et regroupant assez d'internes. Cette année ils étaient 5 regroupés autour de K Buffenoir sur le thème de la névralgie faciale. Les membres du bureau ont suggéré plusieurs thèmes : Les biopsies cérébrales indications techniques, etc.... ; les principales études récentes sur les indications de la chirurgie de reprise. J'ai déjà un interne intéressé par la table ronde de l'année prochaine, il s'agit de Thomas Wavasseur.
2. Création d'une « bourse aux postes » en début de JNE lors de l'introduction : Ainsi un service qui aurait des postes d'assistant ou de CCA ou d'interCHU pourrait venir en faire la promotion. Cette année S Freppel chef de service du CHU de La Réunion est ainsi venu faire la promotion de son unité pour que des internes DES y viennent en interCHU ou en stage périphérique. Ce pourrait aussi être l'occasion pour les libéraux de présenter leurs structures aux plus jeunes. Il faut donc ménager un temps d'introduction des JNE un peu plus long.
3. Il faut boucler cette année le programme plus rapidement pour une impression des affiches fin avril et une ouverture des inscriptions le 15 mai

4. Il faut prévoir une pause café le matin et un café d'accueil le matin.
5. Mettre en place un suivi des présences : voir avec F Dauger pour la création de badge à QR code que l'on flash à chaque entrée dans l'amphi.
6. Réflexion sur le e-learning : si les JNE sont un véritable succès ne faut-il pas s'orienter vers le e-learning ? En faisant le constat que les étudiants restent très passifs pendant les enseignements, ne faudrait-il pas enregistrer ces enseignements avant les JNE, exiger des étudiants qu'ils visionnent ces vidéos et proposer des JNE plus sous forme de cas clinique ou d'atelier pratique. Nous pourrions réfléchir à cette évolution lors des assises de l'enseignement de la neurochirurgie prévues au colloque en sierra Nevada au mois de janvier.
7. L'organisation J&J nous propose une modification des repas de midi avec mise en place d'un buffet qui simplifiera le repas de midi
8. Le collège souhaite mettre en place une convention avec J&J pour clairement établir les liens d'intérêts. Le service juridique de J&J y travaille.
9. les JNE réunissent de nombreux jeunes. Elles sont l'occasion d'y adjoindre des ateliers de la SFNC, des sessions du DCE, commissions IR. Cela pose deux problèmes qui nécessitent notre vigilance :
 - Ces réunions satellites ne doivent pas se superposer aux JNE, je propose donc quelles soient organisées la veille avec donc le mercredi. Concernant le bureau du collège est les commissions IR : Matin bureau et AG du collège 10h00 à 12h30, repas de midi, puis reprise du bureau de 14h00 à 16h00, puis commission IR à partir de 16h00.
 - J&J ne peut pas financer des billets de train à des dates qui ne correspondent pas aux JNE pour les internes (la veille), mais rien n'empêche l'étudiant de prendre son billet de train pour la date des JNE puis de le modifier ensuite pour une date plus précoce, il fournira à J&J son premier billet pour remboursement.

Colloque du collège 2014 (JRV)

Décision est prise après présentation de nous réunir en Sierra Nevada du mercredi 22 au samedi 25 janvier 2014. JR Vignes est chargé de l'organisation pratique et du programme « social »

Le programme de travail du collège comporte

Assise des enseignements en neurochirurgie : deuxième cycle JR Vignes, évaluation F Caire, troisième cycle F Nataf, et le post internat toutes les bonnes volontés.

Description de ce que pourrait-être un enseignement national du DES de neurochirurgie avec deux exemples à l'appui par PH Roche.

Premiers résultats de l'évaluation de nombre de postes de post internat par E Gay

Discussion sur les enseignements de post internat : DCE, DIU, DU, DPC : nous comptons sur la présence du président de la SFCR, de la SFNC, sur les responsables des DCE.

Discussion avec et sur SIDES, sur ce que pourrait être le SIDES de neurochirurgie avec O Palombi.

Un point sur le DPC et on l'espère une formation sur le DPC si l'OGDPC est enfin validé.

Autre point à définir car le programme n'est pas encore achevé

Création de l'Organisme de DPC (EC, BD)

Création de l'ODPC de neurochirurgie au sein du collège de neurochirurgie : le transfert du CNP vers la SFNC est aujourd'hui acté. Le dossier de l'ODPC est déposé auprès de l'OGDPC, nous attendons sa validation pour débiter les formations éligibles au DPC. A voir donc au colloque en fonction de l'avancement de ce dossier

Organisme d'Accréditation (ML)

L'OA compte actuellement 12 experts « actifs » qui s'occupent de 150 médecins engagés dans l'accréditation. Au 3 septembre 2013, 85 neurochirurgiens sont à jour de leur accréditation et 536 EPR ont été analysés par les experts.

Parmi ces médecins, 61% sont des libéraux, 29% ont une activité libérale et salariée et 10% sont salariés.

Il est proposé lors de cette session du collège de :

- 1 : Introduire le congrès de la SFCR comme congrès validant dans le programme de l'OA
- 2 : analyser les EPR validés afin d'en tirer un enseignement
- 3 : pour ce faire, une réunion d'experts aura lieu à Paris le 23 nov prochain
- 4 : Introduire la notion de risque à chaque congrès : SFCR, SFNC...
- 5 : évoluer vers une stratégie de Sécurité Patient

Evaluation (FC)

En réponse à un appel d'offre de l'unf3s a été proposé par E Cuny le projet « Mise en place d'une plateforme d'autoévaluation par test de concordance de script des connaissances en neurochirurgie des étudiants de deuxième cycle de médecine », qui a obtenu un financement de 10000 €. Il est proposé :

1/ de construire une plate-forme dédiée, accessible aux étudiants sur la page « 2^e cycle » du site internet du collège de neurochirurgie. Cette plate-forme permettrait aux étudiants de passer des TCS avec une notation immédiate pour chaque item. Des commentaires des experts sur leur interprétation des questions pourraient également apparaître. Ce travail est proposé à F Dauger.

2/ de mettre en banque une série de 50 unités TCS, qui sont d'ores et déjà rédigées. Il est souhaitable que la notation soit réalisée à partir des réponses d'un panel d'une quinzaine d'experts. Il est donc fait appel aux bonnes volontés.

L'ensemble de ce travail doit être finalisé pour la fin du mois d'octobre.

L'encyclopédie numérique (GD)

Le projet Encyclopédie Neurochirurgicale se poursuit et est opérationnel. La dernière réunion du conseil éditorial a finalisé les derniers contours éditoriaux. La charte graphique a été adoptée. Le site web bâti autour de chapitres pilotes est fonctionnel. Soixante dix chapitres sont en cours d'écriture.

Le CNU a retenu la nécessité de participer à l'écriture de chapitres de l'Encyclopédie Neurochirurgicale.

La taxe d'apprentissage permet le financement de ce projet. Il convient de continuer à solliciter nos partenaires pour la collecte de cette source financière afin d'assurer la pérennité de ce projet collégial.

La collecte de la taxe d'apprentissage a rapporté :

2011 : 26 000€

2012 : 17 000€

2013 : 20 000€

Il est décidé de proposer à Mme V Haize de reprendre le dossier de la taxe d'apprentissage et de mettre en place une démarche systématique de demande auprès des industriels sans exclure la poursuite d'un contact direct avec nos partenaires.

La trésorerie (CN)

Dépenses du Collège au 31 aout 2013 : Divers (<1000), Traducteur ENC (2000), Salle Océania (540), Projets financés (640), Comptable (1700), DCE Radiochirurgie (5980), Experts (7100), Prestation informatique (11960) (*Dépenses réparties entre les comptes « Collège », « OA » et « ENC »*) **Total 30920 euros**

Entrées 2013 : Cotisations (13750), CPAM (6500) **Total 20250 euros**

Nombre de **Cotisants** au 31 aout 2013 : **97**

Solde au 31 aout 2013 : Collège (+21500), OA (+17000), ENC (+7500) soit environ **+46000 euros**

Une discussion est proposée avec l'université de Limoges pour le transfert partiel ou complet de la taxe professionnelle vers le collège.

Il est décidé de mettre en place le paiement en ligne de l'inscription au collège et des différentes manifestations du collège.

La Validation du troisième cycles (FN)

La validation du DES de neurochirurgie reste un problème d'actualité. L'année dernière le CNU et les coordonnateurs interrégionaux ont accepté le principe d'une validation commune dont voici le rappel :

1. Examen national de niveau junior, puis intermédiaire puis sénior (Niveau définit dans l'application e-neurochirurgie)
2. La validation de tous les stages prévus par la maquette
3. Justifier d'une participation à
 - a) Au moins trois sessions des « Journées Nationales d'Enseignements » sanctionnées par une évaluation
 - b) Au moins deux cours de la société française de neurochirurgie
 - c) Au moins trois congrès français de neurochirurgie et un congrès international
 - d) Etre co-auteur d'un article dans une revue à comité de lecture et avoir présenté en premier une communication orale ou affichée en premier dans un congrès national ou international

4. Justifier d'une participation à au moins trois ateliers de la société française de neurochirurgie, et/ou cours européens, ou workshop dont l'intérêt pédagogique aura été validé par le coordonnateur régional.
5. Justifier d'une progression dans l'exercice chirurgical au moyen d'un cahier opératoire
6. Justifier d'une bonne assiduité aux enseignements inter-régionaux
7. Présenter leur mémoire de DES

La mise en œuvre de cette validation nécessite un vote en conseil d'UFR de chaque faculté conformément au décret ci dessous :

27 juin 2010 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 16 sur 79

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Décret n° 2010-700 du 25 juin 2010 modifiant le décret n° 2004-67

du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales

«Art. 23. !I. – Dans chacune des interrégions, la coordination des enseignements et du contrôle des connaissances de chaque diplôme d'études spécialisées et de chaque diplôme d'études spécialisées complémentaires est assurée par:

«1° Le collège des directeurs des unités de formation et de recherche de médecine de l'interrégion.

«Pour la biologie médicale, ce collège comprend également les directeurs d'unité de formation et de recherche de pharmacie.

«2° La commission interrégionale de coordination et d'évaluation du diplôme.

«a) Cette commission est présidée par un coordonnateur interrégional. Un décret fixe les modalités de désignation de l'enseignant responsable de la coordination de l'enseignement du diplôme d'études spécialisées

de biologie médicale.

«b) La commission interrégionale de coordination et d'évaluation du diplôme regroupe les coordonnateurs locaux, qui sont nommés dans chaque subdivision. Ils ont pour mission, avec l'assistance d'un département de

formation créé en application de l'article L.713-3 du code de l'éducation ou d'une commission spécifique, de

donner des avis au directeur de l'unité de formation et de recherche sur le déroulement des études menant au

diplôme concerné. Ils sont enseignants de la spécialité du diplôme d'études spécialisées ou du diplôme d'études

spécialisées complémentaires concerné.

«II. –La commission interrégionale de coordination et d'évaluation du diplôme élabore des propositions relatives à l'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances de chaque diplôme d'études spécialisées et de chaque diplôme d'études spécialisées complémentaires. Ces propositions sont transmises pour

avis au collège des directeurs et soumises au conseil des unités de formation et de recherche concernées.

Chaque conseil d'unité de formation et de recherche de médecine délibère dans les conditions prévues à l'article L.713-4 du code de l'éducation.

Pour ce faire une lettre a été envoyée à chaque coordinateur IR pour validation dans les différents conseils d'UFR, aucune réponse à ce jour, sauf Clermont-Ferrand.

Nous proposons donc à Mme V Haize de reprendre ce dossier pour recontacter directement chaque UFR pour validation.

Les postes de post-internat (EG)

Emmanuel Gay se propose de mettre en place une évaluation du nombre de place de post-internat offert à nos internes en fin de formation. Nous sommes d'accord pour penser qu'un neurochirurgien ne peut être formé uniquement par son internat. L'inadéquation du nombre de poste d'interne en fin de formation et de place de post-internat pourrait faire l'objet d'une lettre au ministère signée par les autorités de la neurochirurgie : Collège, SFNC, CNU et syndicat.

Proposition d'un enseignement national (PHR)

Pierre-Hugues Roche propose de structurer un enseignement national sur un modèle proche de celui de l'EANS. Cette proposition est d'emblée acceptée et il est proposé lors du colloque et des assises de la neurochirurgie de faire des propositions concrètes. PHR et Emmanuel Cuny se proposent de présenter deux enseignements sur ce qui pourrait être le format : cours enregistrés sur internet, pré-évaluation sur internet, participation à des séances d'enseignement par cas-cliniques, mise en situation...

Avant toute chose il est proposé de faire un sondage auprès des étudiants dont voici le questionnaire :

Echelle utilisée

5 : Très bien, 4 : Bien, 3 : Moyen, 2 : Faible, 1 : Mauvais

Q1. Pensez-vous que dans votre inter-région l'enseignement DES soit correctement couvert ? qualitativement (5-1) / quantitativement (5-1)

Q2. Précisez combien de journées de DES sont réellement effectuées en moyenne sur 1 an (n=)

Q3. Le présentiel des internes dans votre inter-région est t'il contrôlé (1= oui / 0 = non)

Q4. Comment appréciez vous l'interactivité / l'implication des internes lors des journées de DES (5-1)

Q5. L'Evaluation du niveau de connaissance théorique des internes est t'il assuré (1 / 0)

Q6. Que pensez-vous du concept proposé, dans sa globalité ? (5-1)

Q7. Seriez-vous prêt à vous déplacer 4 jours dans l'année pour participer à cet enseignement national dans une autre ville ? (1 / 0)

Q8. Seriez-vous prêt à assumer vos frais de déplacement et de séjour ? (1 / 0)

Q9. Seriez-vous prêt à organiser vous-même une séance d'enseignement de 4 J dans l'année pour l'un des deux groupes ? (1 / 0)

Q10. Souhaitez-vous un enseignement comme il l'est actuellement dispensé (1), à l'identique en ajoutant le cycle proposé (2), uniquement avec le nouveau cycle (3) ?

Commentaires libres :

Questions libres :

La gestion des liens d'intérêt (KM)

Klaus Mourier nous a présenté les conséquences de la loi Bertrand de 2011 dont les décrets sont parus en 2013.

Il est rappelé que toutes les communications réalisées dans le cadre de nos congrès doivent faire l'objet d'une déclaration publique de lien d'intérêt lors de la première diapositive, et lors de la soumission de l'abstract.

Il est proposé de mettre sur le site du collège une page déclaration de lien d'intérêt des membres du bureau du collège

Les Liens avec le CNU

Le Conseil national des universités est au sein d'une spécialité une autorité. En neurochirurgie c'est la sous section 49.02.

Il a été établi un fonctionnement interne permettant une communication avec tous les neurochirurgiens:

- l'ouverture d'un site <http://cnu.neurochirurgie.fr>.
- l'utilisation du domaine neurochirurgie.fr par le drive de Google
- le logo du CNU reprend le logo général utilisé par toutes les instances de la profession de neurochirurgie décliné en violet

Le fonctionnement interne nécessite des collaborations notamment avec le Collège :

- le Président du CNU est membre du CA du Collège de neurochirurgie
- le Président du Collège est membre du CNU
- des travaux en commun ont été effectués dans l'organisation du DES (évaluation), dans l'agrément des services (stages), dans des recours (difficultés avec certains DES)
- les coordonateurs inter-régionaux sont invités aux travaux du CNU la plupart du temps lors de la réunion de juin
- d'autres collaborations avec le Conseil national de la profession qui permet au CNU d'avoir sa place au sein de la profession

De par son autorité le CNU intervient et promeut des candidats suivant des recommandations. Dans ces recommandations il est bien spécifié que les projets de recherche, la pédagogie et le e-learning (SIDES), la simulation, la participation dans l'encyclopédie numérique (écriture d'un chapitre) et dans la revue Neurochirurgie sont extrêmement recommandés.

Dans son fonctionnement interne, la sous section 49.02 a actualisé la procédure d'inscription sur la liste d'aptitude et la procédure de promotion.

Le CNU a développé des missions d'expertise pour évaluer les hommes et les structures par exemple à Reims en 2012 ou à La Réunion en 2013. Les techniques d'évaluation 360° sont proposées.

Le CNU s'était interrogé sur l'avenir des services hospitalo universitaires à Dijon et à Besançon et sur l'organisation de la neurochirurgie pédiatrique en France. Pour répondre à ces questions sur l'avenir des services, il a été demandé l'avis des coordonateurs inter-régionaux, l'audition des responsables actuels et la sous section souhaite mettre en place un vivier de candidats pré-CNU pour répondre aux éventuelles difficultés dans des services hospitalo universitaires.